
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

15 OCTOBRE > 12 NOVEMBRE 2024

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(10 articles)



jeudi 17 octobre
2024

Opération transfert du compost (438 mots)

Pour utiliser ce site, surtout à destination des personnes sans jardin, il faut d'abord s'inscrire en mairie afin de récupérer un bio seau et être...

Page 7



lundi 21 octobre
2024

Une zone de réemploi pour réduire les déchets

(319 mots)

Le conseil communautaire de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) s'est réuni à l'espace Serge-Iung de Pont-Saint-Vincent. Une aide...

Page 8



mardi 22 octobre
2024

La ludothèque innove avec le prêt de jeux (389 mots)

Depuis le 1er octobre, la ludothèque innove avec le prêt de jeux de société. Le principe est simple : vous venez un mardi après-midi, vous vous...

Page 9



samedi 26 octobre
2024

Dans le jardin d'un futur guide composteur (264 mots)

C'est dans le cadre de la quinzaine de la fête du sol vivant que Xavier Martin, habitant de Chavigny, a ouvert son jardin à la visite. Pour sa 2 e...

Page 10



samedi 26 octobre
2024

Les commerçants des marchés de Moselle et Madon font étape (365 mots)

Jean-Pierre Rémy, du GAEC de Bingerville, présente ses pommes croquantes et parfumées à souhait. Mais aussi d'énormes citrouilles d'un rouge orangé...

Page 11



dimanche 27
octobre 2024

Les nounous fêtent l'automne (95 mots)

La salle des fêtes du village accueillait les assistantes maternelles et leurs petits pour une matinée d'éveil autour du thème de l'automne. Les deux...

Page 12



mardi 29 octobre
2024

Un espace de coworking va ouvrir au centre Ariane

(463 mots)

Le coworking, ou cotravail, est un « mode de travail qui permet de louer un espace de travail équipé, flexible et convivial, » à plusieurs...

Page 13

Le Groupe du lundi emporte l'Aqua'MM dans une vague rose (264 mots)

Page 14



lundi 4 novembre
2024

De début à fin octobre, le « Groupe du lundi », composé d'adhérentes de la Ligue contre le Cancer, s'est mobilisé pour promouvoir le dépistage du...



lundi 4 novembre
2024

Le Lien en Moselle et Madon innove avec la tournée de l'emploi (443 mots)

Le Lien en Moselle et Madon (LEMM) regroupe différentes structures communautaires, dont l'espace emploi, la mission locale et le conseiller...

Page 15



jeudi 7 novembre
2024

Le Relais Petite Enfance fête Halloween au lac (231 mots)

Nouvelle initiative des animatrices du Relais Petite Enfance communautaire « Le Fil d'Ariane » : la célébration d'Halloween au lac de Messein, avec...

Page 17

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(14 articles)



mardi 15 octobre
2024

« En mouvement pour la santé mentale » au lycée La Tournelle (216 mots)

Page 19



mercredi 16 octobre
2024

Des subventions pour la rénovation des façades (257 mots)

Le conseil municipal d'octobre s'est déroulé en salle d'honneur de la mairie. Au programme, une décision modificative du budget permettant de...

Page 20



vendredi 18 octobre
2024

Trois passionnés retracent l'histoire des mines de fer (323 mots)

Installée dans l'espace André Chardin, l'exposition sera composée d'une quinzaine de panneaux et enrichie de divers matériels des mineurs (casques,...

Page 21



dimanche 20
octobre 2024

Conseil municipal : un sentier de randonnée en projet (242 mots)

Le conseil municipal du 10 octobre a porté sur les points suivants : Les élus ont d'abord adopté la charte pour le développement des énergies...

Page 22



mardi 22 octobre
2024

Le village en action pour la biodiversité (222 mots)

A l'initiative du Foyer Rural et depuis mars 2022, plus de 150 habitants ont déjà participé à la démarche, soit 20 % de la population de Frolois ! Au...

Page 23

Des travaux de voirie à venir pour améliorer le circuit des déchets (370 mots)

Page 24



mercredi 23 octobre
2024

Le conseil municipal s'est réuni avec 9 élus présents et un représenté. Les délibérations suivantes ont été votées à l'unanimité : le rapport de...



vendredi 25 octobre
2024

Deux kilomètres à pied pour qu'élus et habitants échangent (476 mots)

Au cours des sept déambulations de 2024, les élus, en gilet jaune, et les habitants référents ont couvert tous les quartiers de Neuves-Maisons. Des...

Page 25



dimanche 27
octobre 2024

La commune acquiert des plaques d'avaloir « Ici commence la mer » (389 mots)

Après avoir reçu un groupe de quatre enfants désireux d'exposer leurs idées concernant la création d'un conseil municipal d'enfants, Rémi Maniette,...

Page 26



jeudi 31 octobre
2024

Un entrepreneur rachète l'ancien siège de la com'com (343 mots)

Le bâtiment, vide, continuait à générer des charges à la mairie qui en est propriétaire. La municipalité, fidèle à sa démarche d'optimisation du...

Page 27



vendredi 1
novembre 2024

La municipalité dévoile les travaux prévisionnels 2025 (255 mots)

Les conseillers municipaux se sont récemment réunis pour débattre sur plusieurs points. ► Participation pour la voirie et le réseau (pvr) avec la...

Page 28



dimanche 3
novembre 2024

Des propriétaires désemparés au lotissement « Le clos des jardins » (904 mots)

Vu de loin, c'est beau. Mais c'est loin d'être beau ». Sur les paisibles coteaux ensoleillés et verdoyants de Messein village, à une centaine de...

Page 29



dimanche 3
novembre 2024

Retrait de permis en mai 2023 (310 mots)

Daniel Lagrange, le maire de Messein a retiré le permis de construire unique pour les 10 maisons en mai 2023. Après avoir été alerté par l'un des...

Page 31



dimanche 3
novembre 2024

L'association de défense du Plateau Sainte-Barbe se réactive (231 mots)

L'Assemblée générale de réactivation de l'ADEP, créée en 2005 suite à la publication de l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2004 pour la première...

Page 32



samedi 9 novembre
2024

Le restaurant l'Entrepôt'es est officiellement inauguré (358 mots)

Le député Dominique Potier, Hervé Tillard, 1^{er} vice-président de la communauté de communes, Julien Le Goff, secrétaire général de la préfecture,...

Page 33

ACTUALITÉS DIVERSES

(3 articles)



mercredi 16 octobre
2024

Budget 2025 : les maires en première ligne (183 mots)
Le projet de loi de finances 2025, qui devrait être soumis au vote le 19 novembre, suscite maintes critiques et inquiétudes. Photo Alexandre Marchi

Page 35



mercredi 16 octobre
2024

Pascal Schneider : « Ce projet me choque » (242 mots)
Il a le cœur à gauche, mais insiste, son cri n'est pas motivé par une quelconque acrimonie politique. « Je suis juste un maire qui a du mal à joindre...

Page 36



mercredi 16 octobre
2024

Xavier Bousert : écœuré par le discours (227 mots)
Participer à l'effort pour redresser la barre, Xavier Bousert, le maire de Richardménil veut encore bien l'entendre. En revanche, il se dit écœuré...

Page 37

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

Opération transfert du compost

Le site de compost a été installé par la CCMM en septembre 2021. Anne-Marie Cordier, référente pour la commune, a alors suivi un stage de guide composteur. Samedi après-midi, elle a lancé un appel aux volontaires pour le transfert de compost d'un bac à un autre. Comment fonctionne le site ?

Pour utiliser ce site, surtout à destination des personnes sans jardin, il faut d'abord s'inscrire en mairie afin de récupérer un bio seau et être référencé pour suivre les différentes opérations.

Les habitants déposent uniquement dans le bac 2 des biodéchets (liste affichée). Les sacs plastiques biodégradables sont proscrits car leur traitement se fait en usine. Il est important que les fruits soient coupés avant le dépôt pour une meilleure dégradation. Il faut alors étaler l'apport grâce à une griffe, mise à disposition, et recouvrir avec de la matière sèche prélevée dans le bac 1.

9 à 12 mois avant d'être utilisable

Cette opération est très importante pour équilibrer les apports d'azote, donnés par les biodéchets, et de carbone, donné par le broyat (matières sèches) afin d'obtenir un compost sain, inodore et sans pourriture.

Le bac 2 étant plein, l'opération de ce jour a consisté à transférer le contenu dans un des deux bacs de maturation afin que le compost termine sa dégradation.

Le constat est que la matière retirée est de très bonne qualité, preuve que les utilisateurs respectent bien les prescriptions. Le compost est mûr en 9 à 12 mois. Il est alors mis à disposition de la population en libre-service, à côté du site.

Anne-Marie et Jean-René rappellent, en accord avec Romain Guyot, directeur du Béliet Meulson, qu'une demande est faite à la CCMM pour avoir un autre site de compostage à utilisation exclusive de la cantine. Après l'effort, le réconfort avec un moment convivial organisé par Anne-Marie.

Quel est le rôle du référent compost ?

Son rôle est de visiter le site, de remuer le bac de compost, d'enlever les indésirables, de

prévenir et d'informer les utilisateurs, de coordonner les inscrits et de leur envoyer les informations sur les dates de transfert, opération nécessitant de la main-d'œuvre. Anne-Marie lance un appel afin que plus de personnes participent au transfert qui est aussi un moment convivial au cours duquel il est instructif d'échanger sur sa pratique. La CCMM lance également un appel afin qu'Anne-Marie soit secondée par un deuxième référent. Contact : 03 54 95 62 41 ■



L'opération nécessite de venir avec une pelle. Étaient présents de gauche à droite : Jean-Louis Henriot, Claire Malary, cheffe de projet prévention déchets à la CCMM, Anne-Marie Cordier, référente, Jean-René Guitienne adjoint à la mairie et Claude Cordier.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MOSELLE ET MADON

Une zone de réemploi pour réduire les déchets

Le conseil communautaire de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) s'est réuni à l'espace Serge-Iung de Pont-Saint-Vincent.

Une aide exceptionnelle pour le Portugal

Lors de cette séance, les élus ont marqué leur solidarité avec le Portugal, touché par des incendies dévastateurs. Une aide exceptionnelle de 1 000 € a été votée en faveur des sapeurs-pompiers de la municipalité jumelée de Povoá de Lanhoso, sévèrement affectée par les feux de forêt en septembre. D

Sécurisation des liaisons d'eau potable

Deux projets visant à sécuriser les liaisons d'eau potable ont également été approuvés. Ces travaux concernent les communes de Thélod/Marthemont

et Flavigny/Frolois. Les infrastructures prévues, d'un montant total estimé à 1,16 million d'€ HT, permettront de pallier les pénuries d'eau et d'assurer une distribution continue de qualité. Ces projets bénéficient de subventions de l'État et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Création d'une zone de réemploi

La CCMM poursuit ses efforts pour réduire les déchets en créant une zone de réemploi, à la déchetterie. Cette initiative permettra aux usagers de déposer des objets en bon état ou réparables, qui seront ensuite remis à neuf par des structures locales comme La Fabrique, Envie Lorraine et PC Solidaire.

Le conseil a également validé la création d'un fonds de 4 000 € par an, destiné à soutenir les projets associatifs et communaux favorisant la pré-

vention des déchets, notamment à travers des ateliers de réparation et d'animation.

Reconduction du programme « Watty à l'école »

Concernant le programme « Watty à l'école », qui sensibilise les élèves aux économies d'énergie et d'eau, il a été reconduit pour deux années supplémentaires, avec un coût annuel de 5 000 €.

Taxe d'aménagement pour les abris de jardin

Enfin, le conseil a approuvé la modification des exonérations à 100 % de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin, afin de se conformer à la réglementation nationale. Ce changement concernera désormais toutes les communes de la CCMM. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MOSELLE ET MADON

La ludothèque innove avec le prêt de jeux

Déjà 800 jeux de société et jeux de rôles attendent d'être empruntés à la ludothèque de la Filoche située à Chaligny. Un nombre qui devrait rapidement s'étoffer pour répondre à la demande du public.

Depuis le 1er octobre, la ludothèque innove avec le prêt de jeux de société. Le principe est simple : vous venez un mardi après-midi, vous vous adressez à l'un des ludothécaires qui vous aidera à choisir un jeu et... vous l'emportez chez vous pour trois semaines !

Ce sont actuellement 800 jeux de société et jeux de rôles qui sont mis en prêt. Le fonds est encore mince, mais l'objectif est de le faire grossir, grâce à l'aide financière de la CAF. Il a fallu mettre en place quelques règles : un jeu par famille pour pouvoir satisfaire tout le monde, et seulement le mardi parce que c'était le seul créneau où une personne pouvait être détachée pour guider les emprunteurs.

Victor Lemarquis, le ludothécaire, retrace la genèse du pro-

jet : « Pendant le Covid, pour pallier la fermeture de la Filoche, la Ludothèque a fait du prêt de jeux de société. L'initiative a beaucoup plu, nous avons pu diversifier notre public avec des gens sans enfants, des habitants qui d'habitude nous échappent car nous sommes très connotés Petite enfance. On nous a demandé de recommencer, c'était aussi une volonté de l'équipe. De plus, j'avais catalogué tout notre fonds de jeux pendant le Covid. Ç'aurait été dommage de ne pas le faire ».

Au catalogue

Les jeux figurent sur le catalogue en ligne de la Filoche, il y en a pour tous les goûts et tous les âges. « On a tous intérêt à jouer, pour notre santé cognitive » rappelle Victor. Arrive Olivier, 5 ans 1/2, accompagné de Sarah, sa maman.

« Je veux un jeu pour jouer ! » Il repartira avec la Forêt enchantée. « On a beaucoup de jeux à la maison, » précise Sarah, « mais ça permet de voir ce qu'on peut acheter pour Noël. Et ça diversifie les jeux auxquels on joue. »

► Les prêts gratuits s'effectuent les mardis de 14 h à 19 h à la Ludothèque de la Filoche avec la carte de la médiathèque. ■



Un large choix de jeux de société est proposé, il y en a pour tous les âges et tous les goûts.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHAVIGNY

Dans le jardin d'un futur guide composteur

C'est dans le cadre de la quinzaine de la fête du sol vivant que Xavier Martin, habitant de Chavigny, a ouvert son jardin à la visite.

Pour sa 2^e édition, la fête du sol vivant se déroulait jusqu'au 20 octobre. Cette quinzaine est dédiée au sol, au jardinage au naturel, à la valorisation des végétaux, au jardin zéro déchet. Une quinzaine pour apprendre sur la vie du sol, comprendre les techniques pour garder les ressources chez soi, imaginer ensemble comment bien capter le carbone dans nos sols qui en ont réellement besoin.

Un jeu mis sur pied par les enfants

Fort de ses expériences de jardinier amateur, Xavier Martin a pu compter sur ses filles, Anaé et Capucine, qui ont inventé une animation ludique pour découvrir ce jardin au naturel. Après un jeu de découverte à l'aveugle des aromatiques du jardin (romarin, lavande, sarriette...), les quelques participants étaient invités à parcourir le jardin par un jeu de piste pour les amener aux cultures en lasagnes et à la serre. Une belle occasion de parler compostage et réutilisation des déchets verts.

Xavier Martin est en cours de formation de guide composteur et jardin au naturel, en lien avec le service déchets ménagers Covalom (Thomas Detho-

rey, chargé de prévention et de gestion des biodéchets, 07 87 21 63 47).

Cette première visite en appellera d'autres, pour le papa jardinier et ses filles, qui ont pris beaucoup de plaisir à échanger avec les visiteurs. ■



Xavier Martin a ouvert son jardin aux visiteurs qui voulaient en savoir plus sur le jardinage naturel.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Les commerçants des marchés de Moselle et Madon font étape

Une quinzaine de partenaires des marchés de Moselle et Madon ont installé leurs tréteaux l'autre jour sur le parking du Val Fleurion.

Jean-Pierre Rémy, du GAEC de Bingerville, présente ses pommes croquantes et parfumées à souhait. Mais aussi d'énormes citrouilles d'un rouge orangé vif : 12 kilos la plus petite ! Le hangar de l'exploitation a brûlé en 2022 et l'on a moins vu Jean-Pierre Rémy. Le retrouver est un plaisir. Mais le hangar n'est pas encore reconstruit, « lenteur des assurances ! ».

À ses côtés, la ferme école de l'ALPA (Association lorraine pour la promotion en agriculture) propose œufs et coqs fermiers, ainsi que d'appétissantes terrines, transformées directement à la ferme.

« **Aucun regret !** »

En face, Marine et Christian Squillace, maraîchers des Jardins Paramel, exposent leurs légumes bios variés. Le couple, anciennement citadin, raconte son parcours atypique : « J'étais commerciale, mon mari dans la restauration. On habitait Nancy, mais cela fai-

sait longtemps que nous voulions nous orienter vers l'agriculture. » Après cinq ans de recherche, ils ont finalement trouvé un terrain et une collaboration très satisfaisante avec la ferme du Puits Paramel, à Houdelmont. « Cela valait la peine d'attendre. Aucun regret, c'est la vie que nous voulions mener. » Déclarés depuis 2021, en plus du marché de Neuves-Maisons, ils ouvrent leur point de vente directe à la ferme le samedi matin.

Mary Cuir, fidèle aux marchés depuis leur lancement il y a quatre ans, vend des accessoires en cuir qu'elle fabrique sur mesure : « Comme cela les gens ont un article qui leur convient bien. Ils peuvent choisir taille, forme, coloris. »

Ces marchés de Moselle et Madon, variés et conviviaux, sont une belle occasion de découvrir la passion de producteurs et l'authenticité de leurs produits.

Prochains marchés

Pour finir l'année, les marchés des Moselle et Madon poseront leurs étals à Maizières le 15 novembre et à Chavigny le 6 décembre. ■



Rencontre devant l'étal de Jean-Pierre Rémy et sa fille Lola : les chalandes sont satisfaits de revoir l'agriculteur, dont le hangar a entièrement brûlé il y a deux ans.



À l'étal de l'Ours et le bois, de jolis objets, originaux, décoratifs ou pratiques, attirent l'attention des chalandes.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—BAINVILLE-SUR-MADON

Les nounous fêtent l'automne

La salle des fêtes du village accueillait les assistantes maternelles et leurs petits pour une matinée d'éveil autour du thème de l'automne. Les deux animatrices connaissent bien les bambins qui se rendent aux matinées décentralisées proposées par le relais Le fil d'Ariane de la CCMM. Jeux, histoires, dégus-

tation de pommes, atelier de motricité avec des pommes de pin et des noix : la matinée a été riche d'éveil et d'activités !

La prochaine aura lieu le 21 novembre.

Renseignements au Fil d'Ariane, Tél. 03 83 53 25 06. ■



Prêts pour écouter les histoires.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Un espace de coworking va ouvrir au centre Ariane

Initiative du Pays Terres de Lorraine (TDL) et de la Communauté de Communes, en plein dans l'air du temps, le coworking arrive au Centre Ariane. Une journée portes-ouvertes est organisée le mardi 5 novembre pour permettre de découvrir le lieu et de le tester.

Le coworking, ou cotravail, est un « mode de travail qui permet de louer un espace de travail équipé, flexible et convivial, » à plusieurs travailleurs indépendants ou entreprises. Au septième niveau du bâtiment qui en comporte 12, au cœur de la pépinière d'entreprises, un bel espace de 180 m² refait à neuf accueille 8 vastes postes de travail, équipés de la fibre, de la wifi et de multiples prises.

On traverse d'abord un espace détente qui comprend une grande cuisine collective et une salle de repos entièrement rénovées. « On a fait travailler des élèves de l'école de Condé et on s'est inspiré de leurs projets, » sourit Mathilde Gobetti, chargée de mission du pays TDL.

Un espace détente et des animations thématiques

Dans cet espace collectif peuvent émerger collaboration et partage entre les professionnels qui louent des bureaux dans le Centre, et les locataires de l'espace de coworking. Tous profitent de l'espace détente et ont l'occasion de se

rencontrer. « Notre objectif, c'est de faire vivre ce lieu de façon dynamique » souligne Mathilde Gobetti.

« Dans la grande cuisine, on organise souvent des animations thématiques autour d'un café-brioche. Par exemple *Mieux communiquer*, avec des intervenants extérieurs et des questions-réponses. »

Cette formule présente de nombreux avantages pour les coworkers. « Beaucoup d'entrepreneurs, qui travaillent chez eux, nous ont fait part de leur angoisse de ne pas avoir de coupure entre vie professionnelle et vie personnelle. Nous avons des commerciaux qui ont besoin de se poser une journée par semaine, ou des entrepreneurs qui ont besoin d'un bureau pour faire leur administratif de temps en temps. C'est le but de cet espace de coworking. »

Une journée portes-ouvertes est organisée le mardi 5 novembre pour permettre de découvrir le lieu et de le tester. Les stations de travail seront disponibles gratuitement ce jour-là, par demi-journée. Des

places sont encore disponibles sur le créneau de l'après-midi. À midi, cocktail en commun offert, avec la participation de partenaires locaux, banques, assureurs etc.. et la présence de Radio Déclic.

Le nom de ce nouvel espace ? Station 7 ! Parce que c'est le 7^e niveau du centre Ariane. Attention, décollage imminent ! ■



Mathilde Gobetti, chargée de mission du pays TDL et Erika Berchier, chargée d'accueil au pays TDL, ont hâte de présenter le bel espace de coworking et ses espaces de détente aux participants de la journée portes ouvertes gratuite.

Pour s'inscrire à la journée portes ouvertes du 5 novembre ou réserver un créneau de coworking : Erika Berchier, 03 83 15 67 00, developpement@terresdelorraine.org





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—NEUVES-MAISONS

Le Groupe du lundi emporte l'Aqua'MM dans une vague rose

De début à fin octobre, le « Groupe du lundi », composé d'adhérentes de la Ligue contre le Cancer, s'est mobilisé pour promouvoir le dépistage du cancer du sein. En conclusion du mois rose, dans le hall de la piscine communautaire, ces bénévoles ont prodigué des informations et vendu pâtisseries et accessoires maison. Des nageuses du club SN2M ont enrichi leurs stands par d'appétissants gâteaux de leur fabrication.

Le bénéfice des actions entreprises permet à la Ligue d'aider les patientes dans leur parcours contre la maladie en leur offrant des soins de support. Par exemple des séances de sophrologie, d'esthétique ou des consultations auprès d'un

psychologue. « Malgré un mois très riche en manifestations, la moyenne nationale de dépistage du cancer du sein est de 46,7 % parmi les femmes ciblées, âgées de 50 à 74 ans, » déplore Marlène Dionisio, responsable du petit groupe. « 52 % en Meurthe-et-Moselle, pour être plus précise. » Ancienne infirmière de l'ICL, elle était spécialisée dans l'accompagnement des patientes, lors de l'annonce de leur cancer puis tout au long leur parcours de soins. « Nous avons créé un partenariat avec l'Aqua'MM. Grâce à la Ligue, les personnes en processus de soin bénéficient de séances d'aquagym gratuites. »

Par leurs actions, les femmes du Groupe du lundi, elles-

mêmes guéries ou en rémission, ont à cœur de remercier la Ligue pour l'aide qu'elle leur a apportée. ■



Une délicieuse part de gâteau après une heure de natation, avec en plus le sentiment de participer à une bonne action, quoi de plus revigorant !





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—CHALIGNY

Le Lien en Moselle et Madon innove avec la tournée de l'emploi

C'est une démarche différente qu'ont imaginée pour 2024 les différents acteurs du Lien en Moselle et Madon : au lieu de faire venir au forum tous les demandeurs d'emploi, ils vont aller vers eux, dans leurs communes, « pour faciliter la vie des gens. »

Le Lien en Moselle et Madon (LEMM) regroupe différentes structures communautaires, dont l'espace emploi, la mission locale et le conseiller numérique. Ces dernières années, elles ont organisé des forums de l'emploi aux excellents résultats.

Cette fois l'initiative est différente.

Elle part de ce constat : « La manière de fréquenter l'espace emploi a changé, il y a moins de contacts, souligne Sophie Le Bihan, directrice du service. Et depuis le covid, on note une intensification des démarches via le numérique. Beaucoup de personnes pensent qu'elles peuvent se débrouiller seules avec le Net pour trouver un emploi. Mais venir à l'espace emploi, c'est rester dans la vie active, c'est rencontrer des gens. »

Hervé Tillard, 1er vice-président de la CCMM, complète : « Quand on est en recherche d'emploi, on a besoin d'avoir en face de soi quelqu'un qui a une » vision globale emploi « , de l'offre et de la demande locales. »

Tests d'aisance numérique

Aucun engagement, pas d'obligation, pas de prise de rendez-vous... Les demandeurs d'emploi, ou ceux qui envisagent d'en changer, les retraités à la recherche d'un complément de revenu, les jeunes scolarisés qui doutent de leur choix d'orientation, les personnes qui ont un projet de création d'entreprise ou des questions concernant le numérique sont invités à l'une de ces rencontres, autour d'un café, quelle que soit la commune où ils habitent.

Les conseillers proposent à leurs visiteurs les offres d'emploi locales, mettent en place des projets de reconversion ou d'orientation, font passer des tests d'aisance numérique. Et si l'on est particulièrement intéressé par un domaine, ils peuvent contacter des employeurs.

« Toutes les rencontres débouchent sur quelque chose, un contact, un rendez-vous... conclut Sophie le Bihan. Cela ne coûte pas grand-chose de venir ! »

Les premières étapes de la Tournée de l'Emploi

Les rencontres auront pour cadre les mairies (elles-mêmes employeurs), des communes concernées.

Jeudi 7 novembre Pont St Vincent de 14 h 30 à 16h30.

Jeudi 21 novembre Messein de 14 h 30 à 16h30.

Mardi 10 décembre Flavigny-sur-Moselle de 14 h 30 à 16h30.

Jeudi 19 décembre 2024 Richardménil de 14 h 30 à 16h30

La tournée se poursuivra en 2025 avec d'autres dates et d'autres communes. ■



Sophie Le Bihan, directrice de l'Espace Emploi, Hervé Tillard, vice président délégué au développement économique, Julien Hélès, conseiller numérique issus de la CCMM et Michael Monteiro, conseiller de la mission locale présentent l'affiche de la tournée de



PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—MESSEIN

Le Relais Petite Enfance fête Halloween au lac

Nouvelle initiative des animatrices du Relais Petite Enfance communautaire « Le Fil d'Ariane » : la célébration d'Halloween au lac de Messein, avec les assistants maternels du territoire et leurs petits protégés, déguisés. Trente-trois petites créatures fantastiques accompagnées de treize nounous y ont participé.

Pour se mettre dans l'ambiance, on a commencé par chanter des comptines en détournant les grands classiques : « Halloween » sur l'air de Frère Jacques ou encore « Ma citrouille orange » sur l'air d'Alouette. Puis les enfants, captivés, ont suivi l'histoire de Va-t'en, Grand

Monstre Vert ! le regard vrillé aux évolutions d'une magnifique poupée en tissu confectionnée par une assistante maternelle. Quelques frissons ont accompagné le déroulement de l'histoire, mais un délicieux buffet aux couleurs d'Halloween, avec cakes au potiron et gâteau à la citrouille, a dissipé toutes ces émotions.

Les heures se sont ensuite égrenées autour d'ateliers créatifs avec manipulation de lentilles, de feuilles et de pommes de pin. Leur objectif : éveiller les sens et susciter la motricité fine des petits. Il y a même eu une excitante chasse aux araignées (fausses !) et la décoration de potirons. Et au

retour, les enfants ont tous emporté de précieux fantômes pop-corn à partager en famille.

Une joyeuse matinée d'éveil où plaisir et intérêt pédagogique se sont subtilement mariés. ■



Joyeuse matinée salle Gargam pour 33 petits monstres et sorcières accompagnés de leurs nounous.



COMMUNES MOSELLE
ET MADON



PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—PONT-SAINT-VINCENT

« En mouvement pour la santé mentale » au lycée La Tournelle

La 35^e édition des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) est programmée, jusqu'au 20 octobre 2024, autour de la thématique « En mouvement pour la santé mentale ». Dans ce cadre, le lycée professionnel régional La Tournelle propose une journée découverte « Entrez dans "Santéville", la ville du bien-être », ce mercredi 16 octobre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Si vous souhaitez améliorer votre bien-être tout en passant une journée conviviale, cette journée au lycée La Tournelle, co-organisée par les élèves de

terminale ASSP 1 (Accompagnement, soins et services à la personne), les enseignantes Jennifer Davignon (lettres-histoire) et Christelle Schlauder (biotechnologie, santé, environnement) et les différents partenaires de la communauté de communes Moselle et Madon, n'est pas à manquer. Le lycée se transformera pour l'événement en une ville miniature, entièrement dédiée au bien-être et à la santé mentale. Petit ou grand, cette journée s'adresse à tout public, avec des ateliers variés pour bouger, se détendre et apprendre les clés d'un mode de vie plus équilibré.

Entrée libre pour tous ceux qui souhaitent découvrir des activités enrichissantes et des pratiques innovantes pour prendre soin de soi. ■



Les étudiantes de terminale ASSP 1 présentent le plan de « Santéville ».





Des subventions pour la rénovation des façades

Le conseil municipal d'octobre s'est déroulé en salle d'honneur de la mairie. Au programme, une décision modificative du budget permettant de dispatcher dépenses et recettes dans la section de fonctionnement et d'investissement.

► **Soutien à Povia de Lanhoso.** Une subvention de soutien de 1 000 €, destinée aux habitants de Povia de Lanhoso, la ville jumelée avec Neuves-Maisons, a été mise au vote. La commune portugaise a en effet subi des incendies conséquents, au bilan tragique : cinq morts et de nombreux dégâts. L'argent ira au

centre de secours. L'opposition a demandé s'il était possible de revoir ce montant à la hausse. L'idée est retenue et sera envisagée si le budget le permet.

► **Subventions.** Dans le cadre de la revitalisation du cœur de ville et son embellissement, la commune, selon un règlement d'attribution, interviendra à hauteur de 25 % des dépenses éligibles pour la rénovation des devantures commerciales et pour le ravalement de façade, dans la limite de 2 500 €.

► **Vente.** La dernière délibération portait sur la vente de l'ancien siège de la communau-

té de communes, cédé pour un montant de 340 000 €. Le bâtiment servira à la création de 5 à 6 appartement haut de gamme.

Toutes les délibérations ont été approuvées à l'unanimité.

► **PV.** Il a été rappelé que l'argent récolté lors des PV sont édités sur la commune ne rentre pas dans ses comptes mais va au département qui les redistribue selon un barème spécifique et uniquement pour des opérations liées à la sécurité routière. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHAVIGNY

Trois passionnés retracent l'histoire des mines de fer

La section Patrimoine Mémoire Environnement du foyer rural et la municipalité proposent ce week-end l'exposition « Chavigny et ses mines de fer - De l'époque celtique au XX^e siècle » réalisée par trois passionnés.

Installée dans l'espace André Chardin, l'exposition sera composée d'une quinzaine de panneaux et enrichie de divers matériels des mineurs (casques, lampes...) et sera visible samedi 19 et dimanche 20 octobre de 10 h à 18 h.

L'exposition retrace l'histoire des mines à Chavigny à partir de l'époque celtique (VIII^e -X^e siècle), après la découverte des bas-fourneaux au Haldat et d'ateliers de transformation du minerai en métal, jusqu'au XX^e siècle. Entre 1200 et 1400, le minerai de fer était exploité par les moines de l'abbaye de Clairlieu, dont Chavigny faisait partie du ban. Puis, à l'époque préindustrielle en 1830, l'exploitation à ciel ouvert appelée « minière » se situait au-dessus de l'épingle à cheveux dans le bois de la Grande Fraize. Cette produc-

tion de minerai a servi au premier haut-fourneau de la Vieille Forge en 1837 en bas du territoire la commune, et en 1856 s'est transformée en exploitation souterraine en galerie. Différentes concessions minières exploitées durant le siècle dernier, seront également présentées : le puits de la Faille, le Val de Fer... Le train minier (surnommé le Coucou) traversait alors le territoire de Chavigny en partant du carreau de la mine du Val de Fer pour rejoindre l'usine de Neuves-Maisons.

Entrée libre.

Trois passionnés

Dans le cadre des 150 ans de la mine du Val de Fer et de l'usine de Neuves-Maisons, trois passionnés des mines locales ont eu l'idée de créer une

exposition sur les mines consacrée plus précisément au territoire de Chavigny. Ils se sont réunis pour réaliser l'exposition : René Denille et Sylvain Bru (membres de la section Patrimoine Mémoire Environnement du Foyer Rural de Chavigny) et Gérald Denis (élu municipal chavinéen). ■



De gauche à droite : les chevilles ouvrières René Denille, Sylvain Bru et Gérald Denis.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PULLIGNY

Conseil municipal : un sentier de randonnée en projet

Le conseil municipal du 10 octobre a porté sur les points suivants :

Les élus ont d'abord adopté la charte pour le développement des énergies renouvelables en Moselle et Madon, en cohérence avec le Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Ensuite, ils ont examiné le projet de création d'un sentier découverte et de randonnée pédestre sur le terrain d'Entre-Deux-Eaux. Ce projet, soutenu par l'association Réunir, Valoriser, Promouvoir le Patrimoine (RVPP), est estimé à 35 691 € TTC. À ce titre, deux demandes

de subventions ont été sollicitées : l'une auprès du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle pour 8 923 €, et l'autre auprès de la région Grand Est pour 14 871 €.

Le conseil a également étudié un projet de restauration de la fontaine du jet d'eau, également porté par l'association RVPP, avec un budget prévisionnel de 21 000 € HT. Le financement envisagé repose sur deux subventions : l'une au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux et la Dotation de soutien à l'investissement local pour l'année 2025, et l'autre,

sollicitée auprès de la Communauté de communes Moselle et Madon, via le dispositif de Fonds de soutien aux investissements communaux, pour un montant de 6 000 €. À noter que l'association RVPP prévoit une participation de 2 700 € à ce projet.

Enfin, concernant l'espace public situé au 1 rue Franche, le conseil a approuvé la vente d'une parcelle aux propriétaires concernés, au prix de 35 € le mètre carré. Les frais annexes seront à la charge des acquéreurs. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—FROLOIS

Le village en action pour la biodiversité

A l'initiative du Foyer Rural et depuis mars 2022, plus de 150 habitants ont déjà participé à la démarche, soit 20 % de la population de Frolois ! Au travers de la plantation de haies, création de vergers, les villageois se sont impliqués dans ce dispositif en faisant également intervenir les écoliers.

La participation d'un public moins actif en devenant famille d'accueil de plants permet à tous de contribuer à cette démarche. Accompagnés par la commune et les collectivités, d'autres fédérations se joignent à l'aventure ; chasseurs, agriculteurs.

Retour sur le terrain le 30 novembre pour replanter

les plants préparés l'an dernier. Les idées pour compléter la transition naissent aussi avec la bibliothèque de graine. Des villageois collectent des graines qu'il serait intéressant d'échanger pour diversifier nos productions (via bourse aux plants, cabane à don, Pretik...).

Chemins et jardin

Les chemins sont mis en valeur, nettoyés au printemps, prêts et dons de matériel se font via une plateforme d'échanges. Le jardin partagé s'ouvre, avec d'autres personnes invités à venir participer, une occasion pour développer davantage la dimension sociale.

Bref, les idées et la motivation restent d'actualité, elles sont partagées sur la page Facebook ; Mon-village-en-transition-Frolois. ■



L'automne est la bonne saison pour les plantations.

L'assemblée générale du Foyer Rural se déroulera le 24 octobre à 18 h 30 à la mairie.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—VITERNE

Des travaux de voirie à venir pour améliorer le circuit des déchets

Le conseil municipal a validé à l'unanimité des travaux de voirie au cimetière, incluant la réorganisation du circuit des ordures ménagères et l'installation de composteurs collectifs. Ces aménagements visent à améliorer l'accès et la gestion des déchets dans la commune.

Le conseil municipal s'est réuni avec 9 élus présents et un représenté. Les délibérations suivantes ont été votées à l'unanimité : le rapport de gestion 2023 de la société publique locale SPL-XDEMAT, le classement dans le domaine public d'une voie communale (ZS 003) concernant la placette rue Julien-Joly.

Questions scolaires

La convention de partenariat « Notre école, faisons-la ensemble » pour 2024-2025, dans le cadre des fonds d'innovation pédagogique, a également été adoptée à l'unanimité.

Le groupe scolaire les Alisiers prenant l'option « Jouer dehors et sur scène », fera l'achat de deux parcours de billes, d'un panneau de basket, de 6 tri-cycles et de 5 jeux Puissance 4 en format géant avec une subvention de l'académie d'un montant de 3 991 €. Les jeux seront installés par la mairie.

Travaux et gestion des ordures

Les travaux de voirie concernant le parking du cimetière ont été approuvés par 9 voix pour et un non-participant.

Ces travaux concernent le circuit des ordures ménagères, le parking, l'accès du point d'apport volontaire et aménagement du sol pour les composteurs collectifs.

Maison des assistantes maternelles

Le dossier de la Maison des assistantes maternelles (MAM) évolue avec de nouvelles demandes de subvention auprès de Climaxion, d'ACTEE et de la communauté de communes Moselle et Madon, la délibération ayant recueilli 9 voix pour et une abstention.

Déneigement : un choix local

Concernant le déneigement communal pour l'hiver

2024-2025, deux devis ont été étudiés. Après des discussions, le conseil municipal a choisi à la majorité (8 contre 2) l'offre de la ferme Luthopie de Viterne, plutôt que celle de l'entreprise Gravanne de Xeuilley, en raison de sa proximité géographique. Les élus ont tenu à remercier l'entreprise Gravanne de Xeuilley qui a toujours répondu présent.

Il a également été rappelé que la propreté et le déneigement des trottoirs relèvent de la responsabilité des habitants. ■



Le point collecte à l'entrée du village sera réaménagé : des composteurs collectifs vont être aussi installés.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Deux kilomètres à pied pour qu'élus et habitants échangent

Cela fait trois ans cette année que les élus vont à la rencontre des habitants des différents quartiers de la ville, en fin de journée. Une façon de répondre ou de résoudre directement et rapidement certains problèmes.

Au cours des sept déambulations de 2024, les élus, en gilet jaune, et les habitants référents ont couvert tous les quartiers de Neuves-Maisons. Des trajets de deux kilomètres environ, qu'ils parcourent le soir, quand presque tout le monde est rentré chez soi.

« C'est une initiative prise par la mairie il y a trois ans » précise le maire, Pascal Schneider. « Les élus viennent au-devant des habitants, dans leur propre quartier, au cœur des problèmes. Les gens que nous rencontrons sont le plus souvent dans une démarche constructive, de recherche de solutions, plus que dans l'agressivité. Et une question de leur part peut en soulever une autre à laquelle on ne pensait pas. »

L'entretien des routes

Dans le top des thématiques viennent en premier l'entretien des routes, celui des espaces verts, la sécurité routière, la vitesse et le stationnement. Les élus expliquent le temps nécessaire au désherbage manuel. La circulation des poids lourds, guidés par GPS dans les petites rues du quartier de la Plaine, pose problème. La mairie a fait poser des marquages

et la gendarmerie effectue des contrôles.

Tous les leviers sont activés pour limiter ces nuisances.

Une réponse dans les quinze jours

Certains sujets peuvent être traités rapidement par une intervention ponctuelle : buissons à tailler, éclairage déréglé, etc. Mais les sujets liés à l'urbanisme sont plus complexes. Les élus détaillent les contraintes imposées par le plan local d'urbanisme (PLU). Et les tensions s'apaisent souvent avec la discussion. Ils ne peuvent s'occuper des cas concernant rues et trottoirs privés ou de compétence communautaire mais suivent la prise en charge de ces derniers.

Point centralisateur de la déambulation, Véra Tinocco gère la distribution par les élus des 450 flyers annonçant leur passage. Elle note toutes les remarques et en rédige un compte rendu. Dès le mardi suivant, un point est fait avec les services et les élus concernés. Et chaque plaignant reçoit une réponse dans les quinze jours.

Instaurer un dialogue

Cette démarche de démocratie participative permet d'instaurer un dialogue direct entre les élus et les habitants, favorisant la résolution de nombreux problèmes locaux. Elle contribue à renforcer la transparence et la compréhension des enjeux communaux, tout en apportant des solutions concrètes aux préoccupations du quotidien.

Pour signaler un problème dans un quartier en dehors des déambulations, il est toujours possible de contacter le service démarche citoyenne par mail : demarche.citoyenne@neuves-maisons.fr, ou par le standard de la mairie au 03 83 47 00 65 ■



Le maire Pascal Schneider (à droite), Anthony Feltin du service de communication-citoyenneté et Véra Tinocco, conseillère déléguée à l'implication citoyenne, réfléchissent au bilan des déambulations.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

La commune acquiert des plaques d'avaloir « Ici commence la mer »

Des plaques en fonte bleue seront bientôt fixées au sol dans le but de sensibiliser la population au problème de la pollution de l'eau. C'est l'une des décisions du conseil municipal de ce mardi.

Après avoir reçu un groupe de quatre enfants désireux d'exposer leurs idées concernant la création d'un conseil municipal d'enfants, Rémi Maniette, maire, a ouvert le conseil municipal de ce mardi.

Une délibération concernait l'acquisition de plaques d'avaloir en fonte de couleur bleue fabriquées par Saint-Gobain PAM en association avec le Lions Club, portant la mention « Ici commence la mer ». Le but est de sensibiliser la population au problème de la pollution de l'eau. L'idée d'associer les enseignantes à cette action est émise. Le conseil décide par 12 voix pour et 3 voix contre, l'acquisition d'un lot de cinq plaques au prix de 250 € le lot.

Énergies renouvelables

Les autres points à l'ordre du jour concernaient le développement des énergies renouvelables. La communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) impulse une politique

volontariste pour développer la production d'énergies renouvelables et décarbonées en accord avec le PCAET (plan climat air énergie territorial). Il est apparu opportun de définir le rôle respectif de la CCMM, des communes et des partenaires privés à travers une charte qui est adoptée à l'unanimité.

Taxe de publicité extérieure

Les tarifs de la taxe sur la publicité extérieure étaient aussi à l'ordre du jour. Il s'agit d'un impôt instauré par les communes pour réguler les supports publicitaires visibles de la voie publique. Après délibération à l'unanimité, les tarifs sont fixés à 17,70 € le m².

Affouages

Le point suivant concernait la destination des coupes de bois pour les affouages. En accord avec l'ONF, le conseil propose à l'état d'assiette diverses parcelles dont le sentier CAF et la parcelle 44 t pour les affouages prochains. L'exploitation par

les affouagistes doit être terminée pour le 30 septembre 2025. Les garants sont MM. Henriët, Simon et Guittienne.

Coupes de bois

Dernier point : le conseil approuve à l'unanimité la modification du tarif des coupes de bois passant le stère d'affouage de 9 € à 11 €, ce qui permet de combler les frais de gardiennage demandés par l'ONF à la commune s'élevant à 1 387,69 €. ■



L'emplacement des cinq plaques bleues qui seront posées par l'agent communal sera défini ultérieurement.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Un entrepreneur rachète l'ancien siège de la com'com

Depuis le déménagement de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) vers le quai Cugnot, l'ancien siège, situé rue du Breuil, est resté inoccupé. Mais les choses vont bientôt changer.

Le bâtiment, vide, continuait à générer des charges à la mairie qui en est propriétaire. La municipalité, fidèle à sa démarche d'optimisation du patrimoine immobilier de la ville, a choisi de le mettre en vente. Une opération dont le potentiel n'a pas échappé à Tarik Benouazza, dirigeant de TB Carrelage, entreprise florissante employant quatre salariés installée à Neuves-Maisons depuis 2020. Il s'est porté acquéreur et a remporté l'adhésion des élus.

Un immeuble d'habitation de standing

Licencié en génie civil, l'entrepreneur prévoit de transformer l'ancien siège de la CCMM en immeuble d'habitation de standing. « J'ai toujours été passionné par la réhabilitation de bâtiments, leur donner de la valeur et

améliorer l'habitat. Je suis à l'affût de bonnes affaires, et celle-ci me semble en être une. »

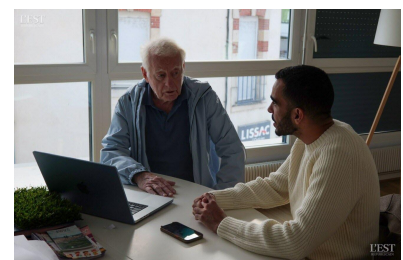
Doté d'une solide expérience en négociation des matériaux, cet ancien cadre de la SNCF se réjouit de pouvoir ainsi conjuguer son savoir-faire et son attachement à la ville. « Je me sens chez moi à Neuves-Maisons. Pouvoir réaliser ici un projet d'une telle ampleur est une fierté. »

Il a déjà ses plans, architectes et géomètres travaillent sur son projet : la création d'au moins six appartements, deux par niveau, du T2 au T5, refaits à neuf avec des matériaux haut de gamme.

Le montant de la vente a été fixé à 340 000 €. Elle devrait avoir lieu avant la fin de l'année. Les derniers détails

ont été réglés récemment en mairie avec Jean-François Bellotti, adjoint au maire en charge du développement urbain.

Bientôt, les travaux vont commencer, avec une livraison prévue pour fin 2025. Un projet qui promet de redonner vie à un bâtiment au charme indéniable, tout en répondant aux besoins de la ville. ■



Les derniers détails ont été réglés en mairie avec Jean-François Bellotti, adjoint au maire en charge du développement urbain et des travaux.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—SEXEY-AUX-FORGES

La municipalité dévoile les travaux prévisionnels 2025

Les conseillers municipaux se sont récemment réunis pour débattre sur plusieurs points.

► Participation pour la voirie et le réseau (pvr) avec la signature d'une convention avec Monsieur Antoine. Le maire a lu la convention votée.

► Renouvellement de la convention de la mise à disposition d'un agent de la commune au SIS Maron-et-Sexey qui prend fin le 31 décembre 2024. Voté à l'unanimité par l'ensemble des conseillers.

► Renouvellement bail chasse lot 1 voté à l'unanimité par l'ensemble des conseillers.

► Affouages 2024-2025. La campagne d'inscription se termine le 31 octobre. Douze inscriptions pour l'instant. Le prix du stère passe à 9 € HT. Un vote à l'unanimité par l'ensemble des conseillers.

► Projets 2025. Plusieurs aménagements sont prévus. Celui des alentours de la benne à déchets vert, d'un abri bus devant l'école (devis demandé de 5 000 €, voté à l'unanimité). Le grillage du terrain multi-sport sera changé et un portail sera posé côté parking, sans oublier le bouchage des fissures. Le tout pour un devis de 11 856 €. Plusieurs conseillers se réuniront sur place ce samedi pour débattre sur les travaux. La demande de subven-

tion doit être demandée par le maire à la Communauté de communes avant le 30 octobre.

► Demande d'une étude pour une pose d'écluse pour faire ralentir les véhicules route de Pont-Saint-Vincent.

► Pour le changement des fenêtres de l'école, un devis a été demandé à un menuisier.

► Les demandes de subventions sont votées à l'unanimité par l'ensemble des conseillers. ■





Des propriétaires désespérés au lotissement « Le clos des jardins »

Dix maisons érigées sur un terrain situé dans le vieux village de Messein ont été livrées aux propriétaires avec un an de retard. Pire, certaines constructions débordent en zone non constructible, empiètent chez un voisin ou sur la voie publique et des dysfonctionnements perturbent encore la jouissance des biens.

Vu de loin, c'est beau. Mais c'est loin d'être beau ». Sur les paisibles coteaux ensoleillés et verdoyants de Messein village, à une centaine de mètres de la gare, Le Clos des jardins n'est pas encore le jardin d'Eden tant espéré par les 10 propriétaires.

Des « maisons bioclimatiques », comme l'indique le panneau publicitaire toujours en place. Aucun signe extérieur ne laisse transpirer l'agacement ou l'inquiétude des habitants. Mais si ces nouveaux Messinois sortent aujourd'hui du silence, c'est que tout n'est pas rose pour celles et ceux ayant acquis leur bien en « vente en l'état de futur achèvement (VEFA) », auprès du promoteur, la SARL Aldebaran, sis chez Orpi-gesim-concordis, à Villers-lès-Nancy.

Démontage des huisseries : « J'ai cru à un vol général »

« Pour certains d'entre nous, après signature, il a fallu attendre près de quatre ans avant de pouvoir intégrer nos maisons. Avec parfois plus d'un an de retard à la livraison », notent les propriétaires réunis en collectif. Pompes à chaleur, baies vitrées, portes d'entrée

et de garage qui dysfonctionnent ; volets qui ne ferment pas... Voilà pour les « petits » tracas du quotidien qui ne font pas oublier les grands maux, passés ou toujours d'actualité.

Au bas de la très pentue Allée de la Bergerie - voie privée en pavés garnis de gravillons qui dessert le lotissement - le crépi de la façade d'Alexia s'est arrêté à une trentaine de centimètres du sol. Et un droit de passage qui ne mène nulle part, si ce n'est à la propriété de cette mère de famille, juxta la maison. « Ce n'était pas ce qui était prévu au départ... », se désespère la jeune femme qui, quelques mois avant son installation, en juillet, allait faire une découverte pour le moins déconcertante.

« Alors que, comme chez d'autres, ma cuisine était déjà installée, j'ai été stupéfaite de constater que mes fenêtres avaient été démontées ! Disparues. Et c'était le cas pour la majorité du lotissement. Chez l'un, il manquait aussi la porte d'entrée ! J'ai cru à un vol général et j'ai déposé plainte, mais une semaine plus tard, les fenêtres sont réapparues. C'est en fait la société de menuiserie

qui, faute d'avoir été payée par le donneur d'ordres, était venue tout démonter ! »

Liquidation judiciaire

« Il y avait un gros turn-over chez les ouvriers et tous ne comprenaient pas toujours tout », se souvient Thomas qui, durant les travaux, passait régulièrement « demander des rectifications ». Reste qu'une partie de son toit, sur la tranche, est « bancal ». « La maîtrise d'œuvre a été reprise par une seconde personne qui a dû terminer les travaux tant bien que mal », relate le collectif. Le constructeur, la SAS Maisons Tenoris, a été placé en redressement judiciaire au mois d'avril et liquidé le 11 juin par jugement du tribunal de commerce de Nancy.

« On ne sait plus vers qui se tourner », lâche Hasna après avoir découvert qu'une partie de sa maison - dont la façade non réparée a été transpercée par un engin de chantier - empiète sur une surface non constructible car classée naturelle (N) dans le plan local d'urbanisme (PLU). « Depuis la réception de nos maisons, nous sommes abandonnés et malgré nos relances et sollicitations,

nous avons juste droit à de l'ignorance », estime cette mère de famille. « Tous ces problèmes ont un impact moral et financier ».

Garages trop petits

Deux autres maisons sont concernées par la zone N. Alerté sur ces constructions hors zone, le maire de Messein a retiré l'unique permis construire (valable pour les 10 maisons) au cours du printemps 2023 avant qu'un accord ne soit trouvé (lire par ailleurs). « Les gendarmes passaient déloger les artisans qui continuaient à travailler sur les chantiers, y compris le dimanche, malgré le retrait du permis ! », se souvient Pierre-André, voisin d'une des quatre maisons du lotissement, côté rue du général Leclerc. « Une construction empiète de 25 cm sur mon terrain ! Une procédure est en cours... D'ailleurs à ma

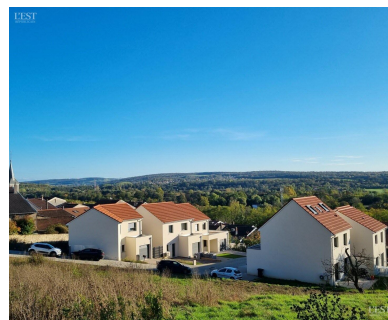
connaissance, toutes les quatre grignotent de quelques centimètres le trottoir ! », relève-t-il encore, confronté à des infiltrations qui proviendraient, selon lui, de sources « non ou mal captées dans Le Clos des jardins ».

« Il faudrait solliciter un géomètre, un nouvel acte notarié... mais au frais de qui ? », interroge Yasmine, propriétaire de l'une des quatre habitations de la rue du Général-Leclerc. « La dalle de nos carports se fissure et nos garages sont trop étroits pour qu'un passager puisse descendre de la voiture ! J'ai dû recourir à un huissier pour constater manquements et défauts de conformité ».

Une réunion entre les parties et leurs conseils est prévue le 8 novembre. Sûr que les sujets de discussion ne manqueront pas... Hasna, présidente de l'association du lotissement du

Clos des Jardins compte remettre sur le tapis l'hypothétique rétrocession à la commune de la voirie Allée de la Bergerie, par ailleurs dépourvue d'éclairage. À l'entrée dans l'hiver, « qui pour déneiger, entretenir cette voie ? ».

La question de l'individualisation du calcul de la consommation d'eau devrait, elle aussi, abreuver les débats. ■



Tous les problèmes sont loin d'être réglés pour les habitants du nouveau lotissement Le Clos des Jardins. Photo A.T.

par Alain Thiesse.





Retrait de permis en mai 2023

Daniel Lagrange, le maire de Messein a retiré le permis de construire unique pour les 10 maisons en mai 2023. Après avoir été alerté par l'un des acquéreurs qu'une petite partie du terrain de l'intéressé, sur le haut du lotissement, empiétait en zone naturelle (N) donc non constructible. « Une zone classée N dans le zonage PLU de 2001 car supposée zone de remblais, mais pas selon Aldebaran qui indique avoir fait faire des études de sol », confie Daniel Lagrange.

Mais en y regardant de plus près, le maire qui avait « fait confiance sur la base du déclaratif » lors du chantier, constatait également qu'un bout de terrain d'une autre maison était également en N et qu'une troisième l'était, elle, presque

intégralement. « Afin de ne pas pénaliser les propriétaires, un protocole d'accord a été signé avec le promoteur en présence d'un médiateur » et quelques mois plus tard, « je procédais au retrait du retrait de permis, selon la formule consacrée ».

Le protocole d'accord prévoit que le promoteur cède le haut du terrain N pour l'euro symbolique à la commune ; qu'il s'engage à construire un mur de soutènement permettant ainsi l'aménagement, par la mairie, d'une quinzaine de places de stationnement. L'accord prévoit surtout qu'une partie du terrain N sur lequel débordent les maisons, passe en zone U lors du PLU intercommunal de 2025. Pour l'heure, rien n'est fait. « Le reste demeurera un espace vert », assure Daniel Lagrange

qui par ailleurs, ne souhaite pas que la voirie du Clos des jardins soit versée à la commune. « Par crainte d'éventuelles grosses mauvaises surprises à l'avenir car ce projet a connu tellement de soucis... » En revanche, le maire réfléchit à l'implantation d'un équipement d'éclairage solaire du lotissement. ■



Le maire de Messein n'entend pas à ce que la voirie pavée du lotissement soit rétrocédée à la commune. Photo A.T.

par A.t.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PONT-SAINT-VINCENT

L'association de défense du Plateau Sainte-Barbe se réactive

L'Assemblée générale de réactivation de l'ADEP, créée en 2005 suite à la publication de l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2004 pour la première demande d'autorisation d'extension de la carrière, est programmée le mardi 5 novembre à 18 h dans une salle de l'espace Serge Lung. Mise en sommeil en 2008, suite à la fin de la procédure de saisine du tribunal administratif pour contester cet arrêté préfectoral, le jugement a conduit à la promulgation d'un nouvel arrêté en 2009 plus restrictif.

Joëlle Herrault, membre du Collectif Citoyen de Protection

du Plateau Sainte-Barbe (CPPSB), informe : « il nous faut relancer cette association rapidement pour contester un nouvel arrêté dans le cas d'un avis positif de la préfecture au projet d'extension de la carrière ; ainsi que pour être dans le suivi de la remise en état du site, en cas de non-autorisation mais également si l'activité se poursuit ».

L'association, dont les statuts seraient élargis à la défense du cadre de vie des riverains, participerait alors aux réunions du comité de pilotage du plateau Sainte-Barbe organisées par la Communauté de Communes Moselle et Madon.

L'ordre du jour portera sur la réactivation de l'association, l'élection de nouveaux membres du conseil d'administration et l'adhésion de nouveaux adhérents, souhaitant s'investir pour la protection du plateau Sainte-Barbe et du cadre de vie des riverains. ■



Le plateau Sainte-Barbe et sa flore





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MESSEIN

Le restaurant l'Entrepôt'es est officiellement inauguré

Vers les larges baies vitrées du restaurant l'Entrepôt'es, propriété de la mairie et ouvert depuis juin dernier, de nombreuses personnes étaient présentes pour l'inauguration du lieu.

Le député Dominique Pottier, Hervé Tillard, 1^{er} vice-président de la communauté de communes, Julien Le Goff, secrétaire général de la préfecture, ont vanté tour à tour les atouts de cette réalisation.

Daniel Lagrange, maire, a évoqué l'ancienne brasserie des sports nautiques, construite à cet endroit en 1970 puis remplacée par la brasserie Les pieds dans l'eau avec terrain de camping. Comme elle grignotait le domaine des Voies Navigables de France, la mairie ne l'a récupérée qu'en 2018. « On a tout de suite décidé de créer un restaurant, organisé un concours », déclare Daniel Lagrange.

Créatrice d'emplois

« Le projet du traiteur Christophe Renaud nous a séduits. Mais il y avait beaucoup de tra-

voux à faire. » Missionné pour la réhabilitation de l'établissement, l'architecte Vincent Régnard a proposé une version bois-verre afin de conserver l'identité du lieu, orienté vers le lac. Coût de l'opération : 707 793 € HT, dont 41,69 % de subventions de l'État, du Département et de fonds européens. « Pour financer le reste, la mairie a fait un emprunt, couvert par le loyer demandé au gérant. Une opération blanche pour le budget communal. »

Créatrice d'emplois, cette réalisation constitue la première pierre d'un ambitieux projet d'aménagement du site en partenariat avec la CCMM. Il magnifiera cette pépite qu'est le lac de Messein.

Christophe Renaud, un restaurateur heureux !

Diplômé de l'école hôtelière de Contrexéville en 1989, Christophe Renaud, gérant de l'Entrepôt'es, a dirigé AZ traiteur, à Houdemont, pendant 25 ans. « J'avais envie de changer, de passer à la restauration qui est mon métier de base. Aucun regret, je suis heureux ! » Aux fourneaux avec un autre cuisinier, il adore le contact avec le public et cet environnement naturel. Le démarrage a été fulgurant, le restaurant affichait complet tout l'été. « Et le chiffre d'affaires reste cohérent avec le nombre de personnes qu'on est. » ■



L'inauguration de l'Entrepôt'es a attiré une centaine d'invités, charmés par le cadre, qui ont apprécié le cocktail concocté par le gérant, Christophe Renaud.

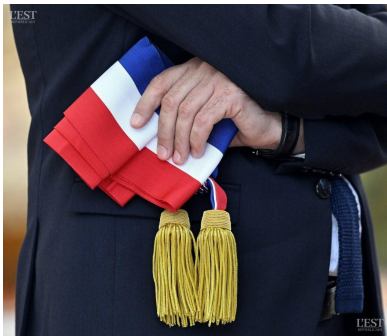


ACTUALITÉS DIVERSES



Budget 2025 : les maires en première ligne

Le projet de loi de finances 2025 fait actuellement débat à l'Assemblée nationale. Il devrait être soumis au vote le 19 novembre, suscite maintes critiques et inquiétudes. Près de 1 900 amendements ont déjà été déposés. La feuille de route prévoit en effet 69 milliards d'économie. Et il est demandé aux régions, départements et communes de participer à l'effort à hauteur de 5 milliards. Bref, les collectivités seront impactées et vont devoir se serrer la ceinture. Quelles conséquences concrètes pour les maires ? Sur quelles lignes vont-ils devoir rogner ? Quel est leur sentiment par rapport à ce nouveau tour de vis sonnante et trébuchant ? On a demandé à quelques élus de Meurthe-et-Moselle de réagir. Beaucoup sont en colère. Certains particulièrement agacés par le fait qu'on leur impute une part du déficit. La parole est donnée à Luc Binsinger (Saint-Nicolas-de-Port), Xavier Bousset (Richardmémil), André Corzani (Jœuf), Patricia Winiarski (Fontenoy-sur-Moselle), Henry Lemoine (Pont-à-Mousson), Catherine Paillard (Lunéville) et Pascal Schneider (Neuves-Maisons).



Le projet de loi de finances 2025, qui devrait être soumis au vote le 19 novembre, suscite maintes critiques et inquiétudes. Photo Alexandre Marchi





Pascal Schneider : « Ce projet me choque »

Il a le cœur à gauche, mais insiste, son cri n'est pas motivé par une quelconque acrimonie politique. « Je suis juste un maire qui a du mal à joindre les deux bouts. Sur le fond et la forme, ce projet me choque. Nous ne sommes absolument pas consultés, tout cela dégringole de façon très verticale. Ce sont pourtant bien les élus de proximité qui vont assurer le service après-vente de l'État auprès des administrés ! On nous demande une participation à l'effort impossible : cela va se chiffrer à 15,8 M€ pour le conseil départemental ! À Neuves-Maisons, nous n'avons

pas attendu les discours du gouvernement et le résultat du quoi qu'il en coûte pour économiser partout où c'est possible de le faire. On a examiné tous les postes et essayé de diminuer les frais de fonctionnement de 2 à 5 % selon les secteurs. Dans la commune, 26 à 27 % de gens vivent en dessous du seuil de pauvreté. On ne peut pas aller chercher de l'argent là où il n'y en a pas. On va prioriser nos projets. Pour maintenir celui de construction d'une nouvelle salle de restauration - nous accueillons plus de 400 enfants à la cantine grâce à notre repas

à 1 €- nous décalerons d'autres investissements. » ■



Pascal Schneider, maire de Neuves-Maisons, a l'intention de « monter sur la table », lors du prochain congrès des maires pour se faire entendre. Photo Mickaël Demeaux

par V.r.





Xavier Bousert : écœuré par le discours

Participer à l'effort pour redresser la barre, Xavier Bousert, le maire de Richardménénil veut encore bien l'entendre. En revanche, il se dit écœuré par la petite musique qui accompagne le tour de vis annoncé. « Dire que les collectivités ont creusé le trou du déficit, c'est blessant et ça me blesse. Nos budgets sont à l'équilibre ! Nous essayons de gérer en bon père de famille nos communes. On ne les a pas attendus pour faire attention, on s'échine à économiser sur tout, jusqu'aux frais de timbres, en allant déposer les

courriers dans les boîtes aux lettres. À Richardménénil, on fait le maximum de travaux en régie pour dépenser moins. On a supprimé un poste et réparti les tâches sur les autres employés, personne ne se tourne les pouces ici. Non seulement, les dotations baissent mais nos charges augmentent. L'État nous a gentiment rétrocedé deux ponts sur l'autoroute, en très mauvais état, sans le budget pour les réhabiliter ! Nous allons faire entendre notre voix au congrès de l'intercommunalité au Havre et au congrès des maires en no-

vembre à Paris. Et si on doit encore se serrer la ceinture, alors on rognera sur les projets structurants. Nous n'avons pas le choix. » ■



Xavier Bousert, sans étiquette, ne supporte pas d'entendre dire que les maires ont creusé le déficit. Photo Patrice Saucourt

par V.r.



ABONNÉS **AMC**

AGORA RURALE : SIÈGE INTERCOMMUNAL À NEUVES-MAISONS (MEURTHE-ET-MOSELLE) PAR STUDIOLADA

MARGOT GUISLAIN | 04/10/2024 À 07H00 | RÉALISATIONS | ÉQUERRE D'ARGENT | GALERIE | BUREAUX | BIOSOURCÉS | 54 - MEURTHE-ET-MOSELLE |

Les membres du collectif nancéien **Benoît Sindt** et **Aurélie Husson** signent le siège de la communauté de communes **Moselle et Madon**. Implanté sur une zone d'activité, le bâtiment insuffle un renversement subtil du traitement habituel de ces espaces négligés et y injecte de la complexité.

LANCER LE DIAPORAMA

*Siège intercommunal, Studiolada, Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle) -
© Photographies : Ludmilla Cerveny*

PHOTO N° 1/13





ARTICLES LIÉS

STUDIOLADA - PORTRAIT

UN TEMPLE DE LA RUSTICITÉ :
LE MARCHÉ COUVERT DE
SAINT-DIZIER PAR STUDIOLADA

AU BORD DE LA MOSELLE,
STUDIOLADA LIVRE UNE
AGORA DE BOIS

« Le bâtiment est ouvert depuis quelques mois et nous avons déjà eu droit à notre première manif », se réjouit Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle et Madon, qui voit là le signe que le nouveau siège de l'intercommunalité fonctionne comme l'agora souhaitée pour la population des 19 villes réunies. Afin d'éviter que l'une d'elles ne devienne l'épicentre de cette communauté, l'édifice est situé à la sortie de Neuves-Maisons, dans une zone d'activité, le long d'un axe

routier les reliant. Le choix d'une telle implantation s'inscrit dans la logique du Zéro artificialisation nette et dans une réflexion générale sur la requalification de ces franges de ville que Vincent Remy et Xavier de Jarcy ont pris pour cible dans leur fameux article « Comment la France est devenue moche » (Télérama, 2010).

Un visage industriel et rural

La réforme territoriale de 2015 ayant transféré aux communautés de communes les compétences en matière de création, d'aménagement et de gestion des zones d'activité, l'intercommunalité Moselle et Madon a tenu à maintenir la vocation artisanale et commerciale du site, au lieu de le livrer à la promotion immobilière. « Ici, on ne parle pas de pouvoir d'achat mais d'emploi », souligne avec conviction Filipe Pinho, faisant référence au bastion de la sidérurgie française qu'a été Neuves-Maisons pendant un siècle grâce à la "minette", minerai lorrain dont la teneur en fer n'a plus suffi, à la fin des années 1960, pour résister à la concurrence mondiale. Fierté locale, à quelques centaines de mètres du bâtiment, les fumées s'échappent de la dernière aciérie encore en activité. Au-devant de la zone d'activité passent le canal de l'Est et, tout autour, les vieux villages et bâtisses se nichent dans les collines couvertes de forêts, paysage splendide que la communauté de communes veut préserver tout en favorisant le développement urbain. Bordé de nouvelles plantations et précédé d'un grand parvis qui lui donne son statut d'équipement public, le bâtiment multiplie les évocations pour s'ancrer dans cet environnement à double visage, industriel et rural. Comme dans les anciennes halles, l'ossature est mise en scène, composée de grands portiques et de deux travées de poteaux ; la rue intérieure à double hauteur, qui fait office d'atrium, et les coursives en balcon desservent indépendamment les bureaux et salles de réunion. Mais aussi, la mise en œuvre du bois pour la charpente et le bardage renvoient l'image d'une immense grange. L'habitat traditionnel local est représenté grâce aux trois « flamandes », qui émergent de la toiture et constituent pour l'équipement public un signal dans le grand paysage. Importées au XVIIe siècle alors que la Lorraine faisait partie du Saint-Empire



Pour pallier l'absence d'inertie de l'enveloppe en bois, les murs séparatifs entre les salles et la rue intérieure sont composés de briques de terre crue non enduites, dont la terre argileuse a été fournie paradoxalement par la cimenterie locale. C'est aussi le symbole du territoire communautaire que ce matériau représente pour les 30 000 habitants de l'intercommunalité, dont 300 ont contribué à la fabrication des briques dans le cadre d'un chantier participatif animé par des spécialistes. Au bout du bâtiment, une passerelle opère la connexion avec un autre existant, situé plus en profondeur du site et réhabilité dans le cadre de cette même opération.

Accueillant à présent les services des déchets ménagers et des transports publics, il indique le chemin vers une prochaine étape de requalification de la zone.

Fiche technique

LIEU : Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle)

MAÎTRISE D'OUVRAGE : communauté de communes Moselle et Madon

MAÎTRISE D'ŒUVRE : Studiolada ; Benoît Sindt, architecte mandataire ; Aurélie Husson, architecte associée ; Guillaume Cecchin, chef de projet ; Barthes bois, BET structure ; Amaco, BET terre crue ; Oak Ingénierie, BET électricité, plomberie ; Fluid'Concept, CVC ; Aja, SSI ; Arnould, gros œuvre ; Eska Conseil, VRD

PROGRAMME : siège de la communauté de communes, bureaux des services des transports et des déchets ménagers, dépôt de bus

SURFACE : 2 000 m² SP

CALENDRIER : concours, 2020 ; chantier, 2022-2024 ; livraison, 2024

COÛT : 4 M€ HT

RÉAGISSEZ À CET ARTICLE

Commentaire* - entre 100 et 2000 caractères maximum

